

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 1^{er} juillet 2021

CDCJ&CDENF/Bu(2021)PV1

**BUREAU DU
COMITÉ EUROPEEN DE COOPÉRATION
JURIDIQUE
(CDCJ-BU)**

**BUREAU DU
COMITÉ DIRECTEUR POUR
LES DROITS DE L'ENFANT
(CDENF-BU)**

Deuxième réunion conjointe
(visioconférence)
24 juin 2021

RAPPORT DE RÉUNION

www.coe.int/cdcj

www.coe.int/cdenf

I. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET BIENVENUE

1. La réunion est ouverte par le président du CDCJ, M. João Arsénio de Oliveira (Portugal), et la présidente du CDENF, M^{me} Maria-Andriani Kostopoulou (Grèce), qui souhaitent la bienvenue aux participants.

II. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORDRE DES TRAVAUX

2. L'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'annexe I.
La liste des participants est reproduite à l'annexe II.

III. DÉCLARATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTARIAT

3. M. Seamus Carroll, Président du CJ/ENF-ISE, informe les Bureaux des progrès réalisés par le Comité d'experts et des résultats de sa 3^e réunion (14 et 15 avril 2021). Il salue les deux études de faisabilité, qui constituent une solide assise pour les futurs travaux du Comité. Les Bureaux prennent note du rapport de la 3^e réunion du CJ/ENF-ISE (document CJ/ENF-ISE(2021)PV1) et se félicitent des progrès accomplis.
4. Le Secrétariat informe les Bureaux des conclusions de la Discussion régionale sur « les droits de l'enfant et la protection de remplacement », organisée par le Secrétariat du CDENF sous les auspices de la Présidence hongroise du Comité des Ministres (1^{er} juin 2021). Les participants soulèvent la question de la responsabilité de l'État quant à la sauvegarde des droits de l'enfant dans les situations de protection de remplacement transfrontalière. Cette question, soulevée au cours d'une des sessions, est un sujet important et délicat qui mériterait d'être examiné plus avant.
5. Les Bureaux prennent note des informations concernant l'état d'avancement de l'élaboration de la prochaine Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027), qui doit être approuvée par le CDENF à sa 4^e réunion plénière (octobre 2021) en vue de son adoption par le Comité des Ministres début 2022 et dans laquelle les travaux du Comité d'experts seront très importants, notamment s'agissant des deux domaines prioritaires que sont l'égalité des chances pour tous les enfants et la justice adaptée aux enfants.

IV. ÉTUDES DE FAISABILITÉ SUR LA PROTECTION DE L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT ET DE SES DROITS DANS LES CAS DE SÉPARATION DES PARENTS ET DANS LES PROCÉDURES DE PLACEMENT

6. Après une introduction par les présidents du CDCJ et du CJ/ENF-ISE, les Bureaux examinent les deux études de faisabilité (documents CJ/ENF-ISE(2021)08A et CJ/ENF-ISE(2021)08B). Ils saluent la qualité du travail accompli et félicitent les consultants et le CJ/ENF-ISE pour les progrès réalisés.
7. Les membres des Bureaux conviennent qu'il faut désormais se concentrer sur l'élaboration d'orientations pratiques et la promotion de bonnes pratiques concernant la détermination de l'intérêt supérieur dans les procédures administratives et judiciaires plutôt que tenter d'harmoniser les différents concepts juridiques nationaux.

Les résultats de ces travaux doivent aider les États membres à faire respecter les normes internationales énoncées dans la CIDE et la CEDH telles qu'elles sont développées dans l'abondante jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, ainsi que dans d'autres instruments internationaux dans un contexte pratique. En outre, ces travaux poseraient les jalons pour la promotion de bonnes pratiques dans un domaine qui n'a été autant exploré, à savoir la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les situations de séparation des parents.

8. Les membres des Bureaux considèrent que le meilleur moyen d'atteindre cet objectif est de recourir à la forme juridique en élaborant d'une recommandation accompagnée d'un rapport explicatif et d'y ajouter ultérieurement des outils d'application tels que des manuels pratiques ou d'autres textes.
9. Les participants ont un échange de vues pour savoir s'il serait plus approprié de traiter les deux situations (séparation des parents et cas de placement) dans un seul instrument ou de séparer le travail pour élaborer deux instruments distincts. Certains membres expriment une nette préférence pour un instrument unique, tandis que d'autres estiment qu'il y a lieu de disposer de deux instruments distincts, compte tenu des spécificités des deux sujets et des différents groupes cibles concernés.
10. Les Bureaux prennent note du fait que le CJ/ENF-ISE et son président sont favorables à l'élaboration d'un instrument unique, sous la forme d'une recommandation où figureraient des orientations concernant à la fois les situations de séparation des parents et les procédures de placement, et qu'ils considèrent qu'il serait toujours possible de scinder le projet de texte en deux instruments distincts à un stade ultérieur du processus de rédaction, si cela est nécessaire. Les Bureaux conviennent que pour commencer, il faut partir de l'hypothèse d'un instrument politique unique couvrant de manière exhaustive les aspects communs aux deux sujets ainsi que les aspects qui ne concernent que l'un ou l'autre, tout en veillant à la plus grande clarté quant aux mesures applicables aux différents professionnels concernés. Il est décidé que les Bureaux seront tenus informés de l'avancement des travaux et de toute considération qui pourrait nécessiter de revoir les résultats attendus et le plan de travail du CJ/ENF-ISE.
11. Les Bureaux adoptent les deux études de faisabilité et conviennent qu'elles seront publiées après mise en forme définitive par le Secrétariat.

V. COMPOSITION DU CJ/ENF-ISE

12. Les membres des Bureaux examinent les six candidatures reçues pour les deux postes vacants du CJ/ENF-ISE, en tenant compte, entre autres, d'une éventuelle participation antérieure aux travaux du Comité d'experts, des qualifications professionnelles des candidats et du profil d'expertise susceptible de compléter au mieux les compétences déjà disponibles au sein du Comité, ainsi que de considérations touchant à l'éloignement et à l'équilibre hommes-femmes. Les Bureaux décident à l'unanimité de proposer M. Thomas Knoll-Biermann (Allemagne) et M^{me} Salomé Adroher Biosca (Espagne) aux postes de membres supplémentaires du groupe d'experts.

VI. PRÉPARATION DU NOUVEAU PROGRAMME ET BUDGET (2022-2025), PROPOSITIONS DU FUTUR MANDAT DU CJ/ENF-ISE, DE SES MÉTHODES ET PLAN DE TRAVAIL

13. Les Bureaux prennent note de la mise à jour fournie par le Secrétariat concernant le processus de finalisation du projet de mandat du CJ/ENF-ISE dans le Programme et Budget (2022-2025) et des règles applicables aux méthodes de travail à partir de janvier 2022.
14. Les Bureaux examinent et approuvent les méthodes et le plan de travail actualisés du CJ/ENF-ISE pour 2021 et, provisoirement, pour 2022/2023, sous réserve de l'adoption par le Comité des Ministres d'un nouveau mandat du CJ/ENF-ISE (document CJ/ENF-ISE(2021)01Rev3, diffusion restreinte). Une attention particulière est appelée sur la nécessité d'assurer, grâce aux méthodes de travail du CJ/ENF-ISE, une participation inclusive et la consultation d'un large éventail de parties prenantes, y compris des enfants.

VII. QUESTIONS DIVERSES

15. Aucune autre question n'est soulevée.

VIII. ADOPTION DU RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE

16. Les membres des Bureaux conviennent que l'adoption du rapport de la réunion se fera par procédure écrite, après la réunion.

ANNEXE I
ORDRE DU JOUR

- I. Ouverture de la réunion et bienvenue**
- II. Adoption du projet d'ordre du jour et de l'ordre des travaux**
- III. Déclaration du président et du Secrétariat**
 - *Examen de l'état d'avancement des travaux du CJ/ENF-ISE.*
 - *Conclusions de la Discussion régionale sur « les droits de l'enfant et la protection de remplacement », organisée par le Secrétariat du CDENF sous les auspices de la Présidence hongroise du Comité des Ministres (1^{er} juin 2021).*
 - *Projet de Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027).*
- IV. Études de faisabilité sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits dans les cas de séparation des parents et dans les procédures de placement**
 - *Examen et adoption de l'étude de faisabilité d'un instrument juridique ou d'un outil pratique sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits dans les cas de séparation des parents.*
 - *Examen et adoption de l'étude de faisabilité d'un instrument juridique ou d'un outil pratique sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de droit interne engagées par les autorités publiques pour limiter les responsabilités des parents ou pour placer un enfant.*
 - *Échange de vues sur les propositions d'instrument(s) juridique(s) et d'outil(s) pratique(s).*
- V. Composition du CJ/ENF-ISE**
 - *Examen des candidatures reçues au 21 juin 2021.*
- VI. Préparation du nouveau Programme et Budget (2022-2025), propositions du futur mandat du CJ/ENF-ISE, de ses méthodes et plan de travail**
- VII. Questions diverses**
- VIII. Adoption du rapport de la réunion conjointe**

ANNEXE II

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBERS OF THE CDCJ BUREAU / MEMBRES DU BUREAU DU CDCJ

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHÈQUE

Zuzana FIŠEROVÁ

Director
International Department for Civil Matters
Ministry of Justice

GERMANY / ALLEMAGNE

Christoph HENRICH (apologized / excusé) (Vice-Chair / Vice-président)

Head of Section International Law
Law of International Organisations
Federal Ministry of Justice and Consumer
Protection

PORTUGAL

João Arsénio de OLIVEIRA

(Chair / Présidente)
Head of Department
Deputy Director
Directorate General for Justice Policy
Ministry of Justice

SWEDEN / SUÈDE

Signe ÖHMAN (apologized / excusée)

Director
Division for EU Affairs
Ministry of Justice

SWITZERLAND / SUISSE

Rodrigo RODRIGUEZ

Avocat, Conseiller juridique
Domaine de direction Droit privé
Département fédéral de justice et police (DFJP)
Office fédéral de la Justice (OFJ)

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Eral KNIGHT

Head of European Civil and Private International
Law Team
Europe Division
Ministry of Justice

OTHER PARTICIPANTS /

AUTRES PARTICIPANTS

IRELAND / IRLANDE

Seamus CARROLL

(Chair of the CJ/ENF-ISE / Président du CJ/ENF-ISE)

MEMBERS OF THE CDENF BUREAU / MEMBRES DU BUREAU DU CDENF

BELGIUM / BELGIQUE

Joost VAN HAELEST

Children's Rights Policy Officer
Department for Culture, Youth and Medias
Flemish Government

GREECE / GRÈCE

Maria-Andriani KOSTOPOULOU

(Chair / Présidente)
Attorney at Law
Supreme Court

PORTUGAL

Rosário FARMHOUSE

President of the National Commission for the
Promotion of the Rights and the Protection of
Children and Young People

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Ružica BOŠKIĆ

Secretary, Ministry of Labour, Family
Social Affairs and Equal Opportunities

ESTONIA / ESTONIE

Hanna VSEVIOV (apologized / excusée)

Head of Department
Children and Families Department
Ministry of Social Affairs

DGI - HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW /
DGI - DROITS DE L'HOMME ET ÉTAT DE
DROIT

DIRECTORATE OF HUMAN RIGHTS /
DIRECTION DES DROITS DE L'HOMME

JUSTICE AND LEGAL CO-OPERATION
DEPARTMENT /
SERVICE DE LA COOPÉRATION JUDICIAIRE
ET JURIDIQUE

Division for Legal Co-operation /
Division de la coopération juridique

Livia STOICA BECHT

Head of Division / *Cheffe de Division*
Secretary to the CDCJ / *Secrétaire du CDCJ*

Sophio GELASHVILI

Head of CDCJ Unit / *Cheffe de l'Unité CDCJ*
Co-Secretary to the CDCJ / *Co-Secrétaire du*
CDCJ

Philippe KRANTZ

Legal Officer / *Juriste*

DGII - DIRECTORATE GENERAL OF
DEMOCRACY / DGII - DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA DÉMOCRATIE

DIRECTORATE OF ANTI-DISCRIMINATION /
DIRECTION DE L'ANTIDISCRIMINATION

CHILDREN'S RIGHTS AND SPORT VALUES
DEPARTMENT /
SERVICE DES DROITS DES ENFANTS ET
DES VALEURS DU SPORT

Children's Rights Division / *Division des droits*
des enfants

Regina JENSDOTTIR

Council of Europe Children's Rights Co-
ordinator, Head of the Children's Rights Division
/ Coordinatrice des droits des enfants du Conseil
de l'Europe, Cheffe de la Division des droits des
enfants

Katrin UERPMANN

Secretary to the Steering Committee for the
Rights of the Child / *Secrétaire du Comité*
directeur pour les droits de l'enfant
Programme Officer / *Responsable de*
programme

Maria ASENSIO VELASCO

Policy Officer / *Chargée de mission*

Tapio KOIVULA

Trainee / *Stagiaire*